
Section 4 :
Élèves atteints de troubles du comportement

4. ÉLÈVES ATTEINTS DE TROUBLES DU COMPORTEMENT

Les cinq catégories

Le présent chapitre vise à examiner en détail les cinq catégories de programmes d'intervention dont peuvent bénéficier les élèves atteints de troubles du comportement.

Les élèves qui font partie de ce continuum ont des besoins de plus en plus croissants nécessitant l'établissement de programmes d'intervention.

Catégorie 1 – Élèves ayant besoin d'un soutien à l'apprentissage :

Ces troubles du comportement peuvent être traités adéquatement par l'école en offrant un environnement scolaire positif qui s'adapte aux styles d'apprentissage, aux niveaux scolaires et aux stratégies de traitement touchant les élèves. Les élèves qui font partie de la première catégorie sont atteints de troubles du comportement causés par des problèmes scolaires.

Catégorie 2 – Élèves ayant besoin de pratiques disciplinaires positives et d'encadrement supplémentaire :

Ces troubles du comportement peuvent être traités adéquatement à la maison ou par l'administration de l'école et par des pratiques disciplinaires positives. Les élèves qui font partie de la deuxième catégorie sont des élèves qui sont atteints de troubles du comportement parce qu'ils ne sont pas au courant : a) des attentes de l'école sur le plan du comportement; ou b) de la participation du personnel visant à ce que les élèves se conforment à ces attentes; ou c) des aptitudes requises pour fonctionner en classe.

Catégorie 3 – Élèves ayant besoin d'interventions et de soutien spécialisés :

Ces troubles du comportement peuvent être traités adéquatement grâce à des interventions spécialisées comprenant un partenariat solide entre les parents et l'école et un soutien spécialisé. Les élèves qui font partie de la troisième catégorie sont atteints de troubles et des syndromes de comportement graves qui donnent lieu à des comportements très dysfonctionnels.

Catégorie 4 – Élèves ayant besoin d'une intervention intersectorielle concernant les plans de traitement ou de placement :

Ces troubles du comportement peuvent être traités adéquatement grâce à des plans d'éducation et de traitement ultrapersonnalisés liés à des partenariats interorganismes solides comprenant des spécialistes en soins de première ligne. Les élèves qui font partie de la quatrième catégorie sont atteints de troubles du comportement affectifs graves ou profonds et de problèmes neurologiques graves accompagnés de comportements violents connexes.

Catégorie 5 – Élèves ayant besoin d'interventions multisystèmes coordonnées intensives et d'établissements de traitement ultrapersonnalisés conçus pour répondre à des besoins personnels :

Ces troubles du comportement sont si graves qu'ils ne peuvent être adéquatement traités que par des modifications poussées et des services de soutien multisystèmes coordonnés et complets. Les élèves qui font partie de la cinquième catégorie doivent souvent être placés à l'extérieur du système scolaire et doivent faire l'objet de plans de traitement multisystèmes.

Interventions ciblées basées sur les cinq catégories

Les sections suivantes permettent d'identifier les programmes et les services dont les élèves ont besoin en fonction de chacune des cinq catégories faisant partie du continuum. La répartition des besoins relative à des programmes d'intervention ne vise pas à être globale mais permet d'identifier les types de services et de ressources qui sont offerts ou qui sont nécessaires et d'établir la base de recommandations entourant les programmes d'intervention. À la fin de chacune des catégories, il y a un certain nombre de questions qui s'adressent aux membres du personnel agissant aux niveaux des divisions, des écoles et des classes afin de les aider à réviser leurs procédures et leurs interventions actuelles concernant les élèves qui sont atteints de troubles du comportement.

Catégorie 1 : Élèves ayant besoin d'un soutien à l'apprentissage

Élèves dont les troubles du comportement peuvent être adéquatement traités par l'école, en offrant un environnement scolaire positif qui s'adapte à leurs styles d'apprentissage et à leurs niveaux scolaires.

À ce point de vue, les troubles du comportement sont liés au milieu scolaire puisqu'ils découlent principalement de déficits ou de différences d'apprentissage. Ces troubles ne sont généralement pas apparents jusqu'à ce que l'enfant commence à aller à l'école puisque la plupart des parents s'adaptent au niveau et au style d'apprentissage à la maison. Les attentes plus officielles et plus normalisées de l'école mettent souvent ces problèmes en lumière. Si ces difficultés d'apprentissage ne sont pas traitées, des troubles du comportement peuvent toucher la famille et devenir un centre d'intérêt de grande importance du programme scolaire. Le dépistage et l'intervention précoces sont cruciaux.

Processus de programmation	Ressources requises
<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une philosophie éducative différenciée généralisée à l'école. • Programme qui vise à adapter les stratégies d'enseignement aux besoins et aux styles d'apprentissage. • L'aide d'un enseignant ou d'un orthopédagogue peut s'avérer nécessaire afin d'identifier les besoins de traitements particuliers. • Collaboration entre l'école et les parents. • Utilisation de programmes d'enseignement spécialisés, par ex. <i>Reading Recovery</i> (rééducation en lecture). • Élaboration d'un programme de dépistage et d'intervention précoces. • Formation du personnel concernant des secteurs de programmes tels que l'enseignement différencié et les adaptations des programmes d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources liées au milieu scolaire • Équipes intrascolaires • Soutien des parents • Organismes externes • Programmes de collaboration axés sur les compétences parentales

Questions à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer les mesures à adopter aux niveaux des divisions, des écoles et des classes.

Division

- Les parents et les membres de la collectivité sont-ils engagés au sein de la division?
- De quels programmes de formation destinés aux enseignants dispose-t-on?
- Quel est le ratio du personnel disponible pour traiter les questions scolaires?
- Y a-t-il des spécialistes de la division qui peuvent être consultés au sujet d'élèves particuliers relativement au programme scolaire?
- De quels programmes proactifs dispose-t-on concernant l'alphabétisation et les capacités de calcul précoces?
- Quels programmes d'intervention proactifs offre-t-on aux élèves qui éprouvent des difficultés scolaires, Reading Recovery™ (rééducation en lecture), par exemple?

École

- Les parents et la collectivité sont-ils engagés au sein de l'école?
- L'école a-t-elle abordé la question d'un climat d'apprentissage positif?
- De quels programmes et de quelles stratégies dispose-t-on afin d'offrir un soutien scolaire supplémentaire aux élèves?
- Les parents participent-ils au processus de soutien permettant à leurs enfants de progresser dans leur apprentissage, par exemple le développement de la lecture et du langage?
- L'école dispose-t-elle d'un choix de ressources et de livres adaptés à différents niveaux de lecture et que peuvent utiliser les enseignants lorsqu'ils travaillent auprès de différents niveaux scolaires?
- Quelles sont les ressources divisionnaires offertes aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage?

Classe

- Les enseignants se servent-ils de l'enseignement différencié? D'adaptations?
- L'enseignant dispense-t-il des leçons bien planifiées, pertinentes et intéressantes?
- Les enseignants abordent-ils les différences personnelles? De quelle manière?
- Les enseignants établissent-ils des attentes élevées et atteignables?
- Les enseignants travaillent-ils en collaboration avec les parents afin d'aider leurs enfants à progresser dans leur apprentissage?

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les interventions effectuées auprès des élèves de la première catégorie, vous référer aux sections 3, 5 et 8.



Catégorie 2 : Élèves ayant besoin de pratiques disciplinaires positives et d'encadrement supplémentaire

Élèves dont les troubles du comportement peuvent être traités adéquatement à la maison ou par l'administration de l'école et par des pratiques disciplinaires positives.

En ce qui concerne cette catégorie, les troubles du comportement se manifestent principalement à l'école. Ces comportements peuvent constituer un problème pour les parents s'ils s'opposent aux croyances et aux valeurs de ceux-ci. Les problèmes peuvent être particulièrement évidents lorsqu'un enfant commence à fréquenter l'école, puisque l'école représente une culture unique comportant des attentes qui peuvent être incompatibles avec les croyances et les valeurs de la famille. Les problèmes de comportement liés à cette catégorie sont principalement d'ordre pédagogique puisque les élèves ne sont pas au courant : a) des attentes de l'école sur le plan du comportement; ou b) de la participation du personnel visant à ce que les élèves se conforment à ces attentes; ou c) des aptitudes sociales requises pour bien fonctionner en classe. Les élèves peuvent être bouleversés par les contradictions liées aux attentes et les changements des stratégies correctives employées par les enseignants à l'école ou entre la maison et l'école. Les élèves peuvent réagir positivement en présence d'un enseignant ou d'un style de gestion particuliers et peut ne pas sembler éprouver de problème dans ces classes. Dans les cas où le comportement d'un élève perturbe sérieusement l'environnement d'apprentissage de la classe et où l'élève ne réagit pas aux efforts correctifs de l'enseignant, ou bien que ce comportement se produit à l'extérieur de la classe, il faudrait faire appel au directeur.

Processus de programmation	Ressources nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de codes de déontologie avec le soutien de la collectivité. • Prestation d'activités de perfectionnement professionnel destinées aux membres du personnel et portant sur les aptitudes de gestion d'une classe. • Recours à des équipes d'aide à l'enseignement ou à des équipes intrascolaires afin d'offrir des suggestions aux enseignants. • Prestation de programmes destinés aux élèves et portant sur les aptitudes à caractère social, tels que <i>Second Step</i> et la maîtrise de la colère, par exemple. • Prestation de programmes destinés aux parents portant sur la façon d'aborder les troubles du comportement. • Recours à des pratiques disciplinaires positives à l'échelle de l'école. • Contribution d'agents de liaison scolaires. • Travail avec la collectivité afin d'aborder les questions importantes telles que le racisme et les gangs, par exemple. • Recours aux services de soutien intrascolaires tels que des conseillers ou des orthopédagogues. • Instauration d'un climat d'école positif. <p>Les ressources et les processus de programmation requis pour la première catégorie devraient également être pris en considération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources liées au milieu scolaire • Ressources liées à la collectivité • Efforts de collaboration concernant la prestation de programmes de formation aux compétences parentales • Personnel de division disposant d'une formation portant sur les stratégies d'intervention en matière de troubles du comportement

Questions à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer les mesures à adopter aux niveaux des divisions, des écoles et des classes.

Division

- La division ou le district ont-ils élaboré un code de conduite?
- Quelles sont les politiques et les procédures qui ont été élaborées afin d'aborder les préoccupations liées aux troubles du comportement?
- Quels sont les services de soutien offerts aux écoles afin de les aider à relever des défis liés aux troubles du comportement?
- Quels sont les programmes de formation qui ont été offerts concernant la gestion de classe efficace?
- Les divisions disposent-elles de politiques et de procédures claires concernant les conséquences appropriées?

École

- Les élèves sont-ils encouragés à participer aux activités scolaires?
- Des ateliers et des séances de formation ont-ils été offerts concernant la façon d'aborder les préoccupations liées à la discipline?
- Les parents disposent-ils de soutien en matière de troubles du comportement?
- Les règlements scolaires sont-ils appliqués de façon juste et cohérente à l'école?
- Des interventions positives sont-elles favorisées au détriment d'interventions punitives en matière de troubles du comportement?
- L'école dispose-t-elle de programmes permettant d'aborder les préoccupations liées aux troubles du comportement telles que la maîtrise de la colère, par exemple?
- Les enseignants disposent-ils de soutien afin de traiter les problèmes liés aux troubles du comportement?

Classe

- Les élèves se sentent-ils bien accueillis?
- Les élèves provenant de différents milieux se sentent-ils bien accueillis?
- Les parents s'engagent-ils lorsque les élèves éprouvent des problèmes disciplinaires?
- Les forces et les intérêts des élèves sont-ils mis en valeur?
- Les règlements de la classe sont-ils élaborés avec les élèves et appliqués de façon cohérente?
- Les règlements sont-ils enseignés, démontrés, mis en pratique et répétés?
- Existe-t-il des attentes logiques et des routines liées à la classe?

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les interventions décrites dans la deuxième catégorie, vous référer aux sections 3, 6 et 8.

Catégorie 3 : Élèves ayant besoin d'interventions et de soutien spécialisés

Élèves dont les troubles du comportement nécessitent des interventions spécialisées comprenant un partenariat solide entre les parents et l'école ainsi qu'un soutien multidisciplinaire (par exemple, les élèves atteints de troubles et de syndromes de comportement graves qui donnent lieu à des comportements très dysfonctionnels).



En ce qui concerne cette catégorie, les élèves ont de la difficulté à inhiber ou à contrôler des comportements négatifs. Pour certains élèves, ces comportements peuvent simplement faire partie de ce qu'ils sont. Ces comportements peuvent correspondre à des troubles ou à des syndromes particuliers de nature génétique ou neurologique. Cela comprend des élèves au sujet desquels des diagnostics officiels de maladies mentales associées à des troubles affectifs ont été établis. Ces élèves peuvent être très impulsifs, agressifs et exigeants. Leurs problèmes sont évidents à la maison, à l'école et au sein de la collectivité. On peut généralement les dépister tôt dans la vie de l'enfant et il est préférable d'intervenir précocement. Cependant, certains parents peuvent s'adapter au style de comportement de leur enfant et ne pas reconnaître ces problèmes jusqu'à ce que l'enfant soit plus âgé ou qu'il commence à fréquenter l'école. Les élèves de cette catégorie qui sont atteints de troubles du comportement doivent faire l'objet d'interventions particulières conçues pour aborder les facteurs environnementaux, psychologiques et neurologiques sous-jacents qui sont à l'origine de ces comportements, et pour répondre aux besoins particuliers de l'enfant.

Processus de programmation	Ressources nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de plans d'intervention ciblés permettant de répondre aux besoins des élèves. • Recours à des spécialistes médicaux, à des spécialistes cliniques et pédagogiques et à d'autres spécialistes de la collectivité au sein des équipes de planification éducative personnalisée. • Participation d'orthopédagogues pour l'enseignement direct privé ou auprès de petits groupes. • Participation des conseillers concernant les activités de prévention et de postvention. • Prestation d'une variété de programmes et d'activités portant sur l'éveil social, la maîtrise de la colère et la résolution des conflits. • Participation de spécialistes concernant la création et la surveillance des programmes de maîtrise du comportement ou d'enseignement des aptitudes de communication. • Recours au personnel médical puisque des diagnostics liés à des problèmes médicaux ou de santé mentale ont été établis dans le cas de plusieurs de ces enfants. • Participation d'éducateurs spécialisés ou de spécialistes en santé mentale afin de travailler avec la famille et l'école. • Prestation de soutien pour les membres de la famille qui ont à faire face au stress lié à une situation parentale difficile. • Recours à des associations de parents et à des groupes d'intervention en ce qui concerne les ressources et les renseignements importants. • Recours à des éducateurs spécialisés ou des spécialistes du comportement du jeune enfant. • Participation d'orthophonistes pour les enfants en bas âge afin de prévenir l'apparition de difficultés de comportement connexes. <p>Les ressources et les programmes exigés pour les élèves faisant partie de la première et de la deuxième catégories devraient également être considérés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources intra-scolaires • Services cliniques • Équipe de planification de l'éducation personnalisée • Ressources communautaires • Ressources pré-scolaires, y compris les programmes touchant les centres parents-enfants, les garderies et les pouponnières • Organismes communautaires en ce qui concerne le soutien et l'information • Cliniques communautaires traitant des déficiences particulières

Questions à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer les mesures à adopter aux niveaux des divisions, des écoles et des classes.

Division

- Quelles sont les politiques qui ont été élaborées afin d'utiliser les plans éducatifs personnalisés?
- Comment la division réussit-elle à faire participer les parents au processus de planification?
- Comment la division collabore-t-elle avec les autres organismes afin de prodiguer les interventions nécessaires?
- De quels programmes dispose-t-on concernant l'intervention précoce en matière de comportement?
- Quel type de méthode de dépistage utilise-t-on pour repérer les élèves atteints de troubles du comportement?
- Quel type de mesure la division a-t-elle mis en œuvre afin de travailler en collaboration avec d'autres organismes pour répondre aux besoins de services communs?

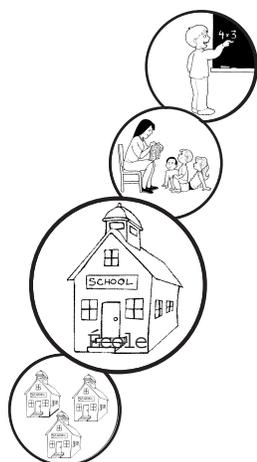
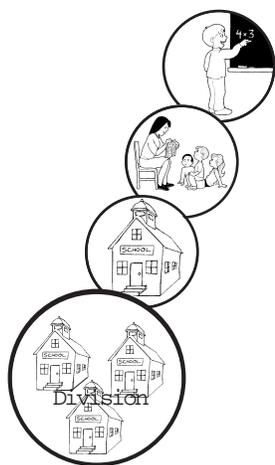
École

- Quelle formation particulière a-t-on offerte aux membres du personnel en ce qui concerne la planification de l'éducation personnalisée pour les enfants atteints de troubles et de syndromes particuliers?
- Quelles sont les interventions utilisées concernant certains types de déficiences telles que l'autisme, par exemple?
- De quels programmes spécialisés et de services de soutien dispose-t-on à l'école afin de fournir de l'aide en ce qui concerne les problèmes de comportement graves?
- De quel type d'interventions en petits groupes dispose-t-on?
- Les associations de parents et les groupes d'intervention disposent-ils d'un endroit où ils peuvent échanger des renseignements concernant les enfants atteints de déficiences et de syndromes particuliers?

Classe

- Le titulaire de classe utilise-t-il des suggestions provenant de l'orthopédagogue, du conseiller de l'école et du personnel médical?
- Quel est le rôle du titulaire de classe en ce qui concerne le PEP?
- Comment l'enseignant peut-il travailler efficacement avec les parents ou les tuteurs de l'élève atteint de troubles du comportement?
- L'enseignant fait-il part du succès ou de l'échec d'interventions particulières au personnel de soutien et aux organismes externes?
- Quelles sont les services de soutien auxquels peut avoir recours l'enseignant afin d'aider les élèves atteints de graves problèmes?

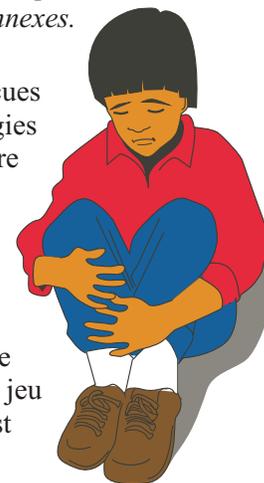
Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les interventions décrites dans la troisième catégorie, veuillez vous reporter aux sections 3, 7 et 8.



Catégorie 4 : Élèves ayant besoin d'une intervention intersectorielle concernant les plans de traitement ou de placement

Élèves atteints de troubles du comportement qui ont besoin d'un enseignement et de traitements ultrapersonnalisés liés à des partenariats interorganismes solides comprenant des spécialistes en soins de première ligne. Il s'agit, par exemple, d'élèves atteints de troubles du comportement affectifs profonds et de problèmes neurologiques graves accompagnés de comportements violents connexes.

En ce qui concerne cette catégorie, les élèves ont des besoins particulièrement complexes puisque les expériences qu'ils ont vécues ont contribué à créer des visions déformées de la vie et des stratégies d'adaptation du comportement souvent violentes. Un grand nombre de ces élèves vivent dans des familles où ils sont l'objet de négligence grave et doivent souvent subvenir à leurs propres besoins de base. La violence physique et psychologique ainsi que les abus sexuels font souvent partie de leur vie. Leur capacité à faire confiance aux adultes est considérablement affectée et leur besoin de maintenir un contrôle personnel peut être excessif. Souvent, les Services à l'enfant et à la famille entrent en jeu avant que l'enfant ne commence à fréquenter l'école. Parfois, c'est à l'école qu'on identifie le besoin d'intervenir.



Il n'est pas toujours possible d'assurer la sécurité ou le bien-être de l'enfant sans le placer en garde temporairement ou de façon permanente. Ces élèves peuvent faire la navette entre leur familles et les services de garde ce qui crée de l'incertitude et de la confusion. Dans certains cas, le comportement de l'enfant est si excessif que le parent ne peut exercer de contrôle raisonnable et demande qu'il soit placé.

Les élèves de cette catégorie ont souvent vécu des expériences tellement dommageables qu'ils sont foncièrement méfiants, apeurés et très angoissés lorsqu'ils ont à affronter des situations sociales. Leurs sentiments intenses se traduisent généralement par des comportements conflictuels et agressifs. Dans d'autres cas, la dépression, un comportement de retrait et suicidaire font partie du tableau. Il est difficile d'être le parent de tels enfants. Ils exercent tellement de pression sur les familles que les principaux responsables n'ont plus de relations ou se détachent affectivement de l'enfant. Ce phénomène peut donner lieu à une peur chronique du rejet et de l'abandon et à de la colère à l'égard des prestataires de soins.

La méfiance fondamentale envers l'autorité et les questions de pouvoir et de contrôle deviennent extrêmement importantes. Même placés en garde, ces élèves sont soumis à de nombreux placements à court terme et trouvent difficile de former des liens affectifs avec les prestataires de soins. Les élèves qui concentrent leur énergie psychologique sur des questions de survivance éprouvent souvent des retards cognitifs qui affectent particulièrement le langage. Cela leur laisse peu d'énergie pour l'école, et, au fil du temps, le fossé cognitif s'élargit. Un certain nombre de ces élèves peuvent également souffrir de problèmes neurologiques qui affectent leur rendement. Il y a de nombreuses raisons qui permettent d'expliquer ces problèmes, y compris, l'abus périnatal d'alcool ou d'autres drogues, la malnutrition de la mère ou de l'enfant, la négligence chronique et un traumatisme physique.

Les problèmes neurologiques peuvent affecter toutes les aptitudes cognitives ou n'affecter que certains domaines notamment la capacité à contrôler les

impulsions. Dans certains cas, les lésions cérébrales peuvent contribuer à provoquer des comportements violents. On a remarqué ceci chez des élèves présentant des lésions subtiles à l'avant des lobes temporaux. Il s'agit d'une partie du cerveau où des lésions se produisent plus fréquemment, particulièrement lorsque l'enfant est secoué alors qu'il n'est encore qu'un bébé ou qu'il commence à marcher.

Les relations calquées et établies au sein de la famille peuvent s'avérer assez destructrices. Il est parfois difficile de déterminer si les comportements de l'enfant découlent de relations familiales destructrices ou s'ils sont les facteurs de stress qui ont provoqué de telles relations. Quelles qu'en soient les raisons, les besoins de ces familles dépassent ceux qui sont offerts par de simples programmes de formation aux compétences parentales. Ces familles sont souvent en mode de survie et les interventions doivent porter sur la dynamique familiale d'ensemble et sur les styles d'adaptation.

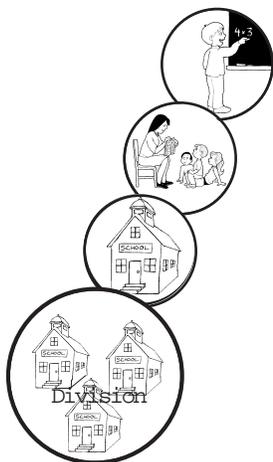
Processus de programmation	Ressources nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de plans d'éducation et de traitement ultrapersonnalisés liés à des partenariats interorganismes solides. • La participation des prestataires de soins de première ligne est primordiale en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans. • L'élaboration de méthodes interorganismes en ce qui concerne le problème, un protocole d'entente entre les ministères, par exemple, requiert une relation de travail coopérative lorsqu'il s'agit d'élaborer des programmes destinés à ces élèves. • Élaboration de plans coordonnés multisystèmes de 24 heures (circuit de soins ou plans d'intervention liés au comportement). • Prestation de formation pour le personnel concernant l'élaboration de plans d'intervention liés au comportement et la planification de multisystèmes. • Prise en considération de l'utilisation de centres de ressources scolaires particuliers. • Programmes de traitement fondés sur la collectivité. • Recours à des interventions familiales élaborées par les Services à l'enfant et à la famille; recours à des initiatives portant sur la santé mentale et à des programmes de traitement destinés aux adolescents. • Participation entre le ministère de la Justice du Manitoba concernant la garde en milieu ouvert et la garde en milieu fermé et ses Comités sur la justice et les jeunes. • Élaboration de plans portant sur la transition individuelle lorsque les élèves font partie de ces programmes spécialisés et le besoin de planification de la transition lorsque les élèves sont transférés d'un système à l'autre. <p>Les ressources et les processus de programmes requis pour les première, deuxième et troisième catégories devraient également être pris en considération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'intervention précoce, <i>Priorité aux bébés, Intervention précoce, FAST*</i>, par exemple • Programmes pré-scolaires, centres parents-enfants, par exemple • Soutiens communautaires et intrascolaires • Services offerts par le ministère de la Santé ou les Services à l'enfant et à la famille et les services de logement • Services offerts à la famille en matière d'intervention précoce • Services coordonnés comprenant de nombreux organismes

*FAST : Familles et écoles travaillant ensemble

Questions à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer les mesures à adopter aux niveaux des divisions, des écoles et des classes.

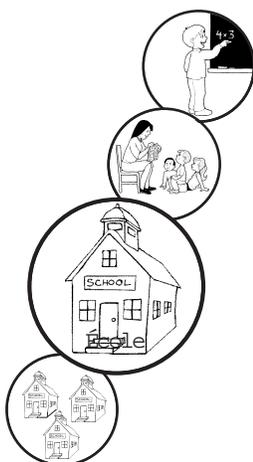
Division

- Quelles sont les politiques et les procédures qui ont été élaborées afin d'aborder la planification multisystèmes?
- Comment la division utilise-t-elle les programmes d'intervention précoce tels que la Garde de jour pour enfants, Priorité aux bébés, la Clinique de développement de l'enfant, etc.?
- Des membres du personnel choisis ont-ils reçu de la formation en matière de planification de multisystèmes?
- Comment met-on en place des services de soutien supplémentaires en ce qui concerne les élèves gravement perturbés sur le plan du comportement affectif?
- Quels sont les mécanismes disponibles en matière d'accès à des soutiens psychiatriques ou liés à la santé mentale?



École

- L'école a-t-elle accès à des organismes externes ou à des installations de traitement?
- Quelles sont les procédures disponibles permettant de travailler avec des organismes externes tels que Marymound Inc., et le Manitoba Adolescent Treatment Centre, par exemple?
- Quelles sont les procédures utilisées pour effectuer la transition des élèves d'une installation de traitement à un programme régulier?
- Comment l'école coordonne-t-elle un plan multisystèmes?
- Comment les forces et les intérêts des élèves sont-ils pris en considération en ce qui concerne le processus de planification?



Classe

- Comment l'enseignant participe-t-il à l'élaboration d'un plan interorganismes?
- Comment l'enseignant peut-il travailler efficacement avec un auxiliaire?
- Quelle formation offre-t-on à l'enseignant et à l'auxiliaire en ce qui concerne leur travail auprès d'un élève atteint de troubles affectifs et comportementaux (TAC)?
- Comment les buts communs sont-ils établis entre la famille, l'école et les organismes externes?



Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les interventions décrites dans la quatrième catégorie, vous référer aux sections 3, 7 et 8.

Catégorie 5 : Élèves ayant besoin d'interventions multisystèmes coordonnées intensives et d'établissements de traitement ultrapersonnalisés conçus pour répondre à des besoins personnels :

Il s'agit d'élèves qui ont vécu des expériences si dommageables qu'ils ne peuvent fonctionner dans un milieu scolaire même si l'on procède à des modifications poussées et que l'on a recours à des services de soutien multisystèmes coordonnés.

En ce qui concerne cette catégorie, les élèves ne peuvent pas aller à l'école mais ils relèvent de la division. Une violence extrême et un comportement antisocial témoignent de leurs troubles du comportement. Les raisons de ces comportements varient de problèmes neurologiques importants à des expériences d'apprentissage excessivement violentes et destructrices (de la négligence et des mauvais traitements très graves, de nombreux placements accompagnés d'expériences dommageables accumulées, etc.). L'étiologie est parfois complexe. Ces élèves sont dépistés très précocement, souvent même avant d'aller à l'école. Les difficultés sont généralement aggravées lorsqu'ils vont à l'école à cause du manque d'habiletés prosociales, du niveau élevé des besoins, du niveau de développement (affectif ou cognitif), et de la façon dont l'école correspond à leurs priorités de survie. Ils sont différents des élèves des autres catégories parce que leur comportement constitue un danger pour ceux qui les entourent. Ils sont enclins à des débordements qui mettent les autres en danger. Une évaluation consciencieuse et la possibilité de les observer au sein d'un environnement contrôlé permettent de conclure que leurs débordements ne peuvent être causés ni maîtrisés au sein de leur environnement. Des interventions pharmacologiques ont été tentées et se sont avérées vaines en ce qui concerne le contrôle de leur comportement.

Les enfants qui font partie de cette catégorie ont besoin de programmes ultrapersonnalisés et intensifs axés sur l'apprentissage et la famille. Ils doivent être mis en œuvre le plus tôt possible et il peut être nécessaire de disposer d'environnements protecteurs et de nombreuses ressources combinées à une planification multisystèmes.

Processus de programmation	Ressources nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> • Recours à des programmes fondés sur la collectivité. • Recours à une planification liée à des multisystèmes et à la participation. • Installations permettant de répondre aux besoins de ces personnes, foyers de groupe de haut niveau, par exemple. • Efforts conjugués liés à l'intervention et au dépistage précoces. 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes et services psychiatriques • Programmes fondés sur la collectivité • Services coordonnés • Partenariats entre les systèmes

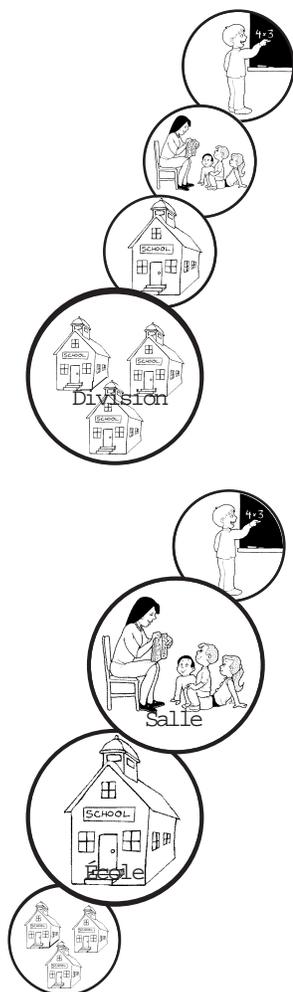
Questions à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer les mesures à adopter aux niveaux des divisions, des écoles et des classes.

Division

- Comment la division peut-elle participer à un processus d'intervention multisystèmes coordonné?
- À quelles procédures de transition aura-t-on recours lorsque l'élève sera prêt à retourner à l'école?
- Comment la division établira-t-elle des partenariats avec d'autres services afin d'offrir une composante éducative au programme?

École et classe

Il est improbable que les élèves qui font partie de cette catégorie puissent fréquenter l'école ou faire partie de classes ordinaires. Les écoles peuvent cependant désirer offrir une certaine forme de communication et disposer d'un plan systématique pour assurer une entrée à l'école sécuritaire lorsque l'élève sera prêt à franchir cette étape.



La présente section a porté sur les cinq catégories d'interventions utilisées auprès d'élèves qui sont atteints de troubles du comportement. Dans le cadre de chaque catégorie, quatre domaines principaux ont été abordés : 1) la nature du trouble de comportement à traiter, 2) les processus de programmes, 3) les ressources nécessaires, et 4) les mesures qui doivent être prises du point de vue des divisions, des écoles et des classes. Il convient de se rappeler que les élèves feront la navette tout au long du continuum et qu'ils pourraient faire l'objet d'interventions liées à plus d'une catégorie.

Sommaire des programmes d'interventions destinés aux élèves atteints de troubles de comportement

Catégorie	Personnel participant	Interventions
Élèves ayant besoin d'un soutien à l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire de classe • Orthopédagogue • Enseignant spécialiste, spécialiste de cours de vie autonome par exemple • Spécialistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'éducation efficace et pertinent • Enseignement, adaptations et modifications personnalisés • Soutien scolaire • Programmes spécialisés • Groupes de soutien et d'information destinés aux parents
Élèves ayant besoin de pratiques disciplinaires positives et d'encadrement supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire de classe • Administrations scolaires • Conseiller • Orthopédagogue • Participation de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes à l'échelle de l'école • Gestion de classe efficace • Enseignement favorisant les aptitudes prosociales • Programmes de prévention • Formation à l'intention des parents
Élèves ayant besoin d'interventions et de services de soutien spécialisés réservés à des déficiences particulières	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire de classe • Orthopédagogue • Conseiller • Spécialistes • Spécialiste du comportement • Spécialistes en psychiatrie • Groupes de soutien particuliers pour les parents 	<ul style="list-style-type: none"> • Planification personnalisée destinée à l'élève • Domaine lié au comportement et à l'aspect social du PEP ainsi que des interventions spécialisées • Équipe de planification • Coordination entre la famille et l'école • Groupes de soutien particuliers pour les parents
Élèves ayant besoin d'une participation intersectorielle concernant les plans de traitement ou de placement	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire de classe • Conseiller pédagogique • Orthopédagogue – enseignant à l'enfance en difficulté • Spécialistes • Spécialiste du comportement • Organismes communautaires • Services à l'enfant et à la famille • Centres de traitement 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche multisystèmes de planification d'intervention en matière de comportement • Interventions et services de soutien auprès de la famille et de l'école • Programmes spécialisés axés sur le traitement
Élèves ayant besoin d'interventions multisystèmes coordonnées intensives et d'établissements de traitement ultrapersonnalisés conçus pour répondre à des besoins personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux organismes <ul style="list-style-type: none"> — Services à la famille et de logement — Santé — Justice • Équipe scolaire divisionnaire complète 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de traitement coordonné comportant des objectifs de service partagés • Planification multisystèmes • Choix éducatifs uniques

*Un PEP peut être utilisé à tous les niveaux

NOTES